

Propositions pour une sobriété juste et efficace

7 SEPTEMBRE 2022

Auteur

NICOLAS GOLDBERG

Responsable Energie de
Terra Nova

La guerre en Ukraine et la baisse de nos capacités de production domestique (nucléaire notamment) sont à l'origine d'une crise énergétique majeure. Entraînant une forte inflation des prix à la consommation, elle pourrait en outre se traduire cet hiver par des coupures de gaz et d'électricité. Pour éviter ce scénario, des efforts de sobriété seront nécessaires. A plus long terme, la sobriété sera un atout dans la lutte contre le réchauffement climatique. Terra Nova a publié le 23 août dernier un rapport remarqué à ce sujet. Nicolas Goldberg revient ici sur ses principales recommandations.

Risque de pénurie de gaz, de coupures d'électricité, prix délirants à la pompe : plus personne n'ignore l'ampleur de la crise énergétique en cours. Dans ce contexte, un mot est sur toutes les lèvres : la sobriété. Longtemps assimilée, à tort, au « retour à la bougie » et à la décroissance, elle sera en effet nécessaire pour faire face au choc qui se profile.

L'urgence de la situation appelle toutefois au sérieux : raccourcir sa douche, limiter la température de son logement l'hiver ou couper son wifi constituent des gestes utiles et même nécessaires, mais insuffisants. D'autant qu'ils ne pourront se généraliser que si les particuliers, et singulièrement les plus précaires, ont le sentiment de ne pas être seuls à porter l'effort. Pour cela, il est essentiel que les pouvoirs publics soient exemplaires et que soient combattues les consommations superflues (éclairage la nuit, panneaux publicitaires lumineux, climatisation portes ouvertes...). Bref, il faut mettre en œuvre une politique de sobriété juste, efficace et proportionnée. Comment ?

RATIONNEMENT, EFFICACITÉ ET SOBRIÉTÉ

Compte tenu du timing, surmonter cette crise passera surtout par une baisse des consommations d'énergie. Trois leviers peuvent ainsi être envisagés: le rationnement, l'efficacité et la sobriété. Le premier est l'instrument de dernier recours : il sanctionnerait un cuisant échec de notre politique énergétique. Tout doit être fait pour l'éviter, d'autant plus qu'il ne peut être considéré comme un levier souhaitable ou de long terme. L'efficacité consiste, pour sa part, dans l'amélioration des performances techniques de nos équipements sans dégrader les services rendus ni modifier les usages : isolation des bâtiments, changement des modes de chauffage, amélioration des performances de l'électroménager... Les marges de manœuvre sont conséquentes dans ce domaine et passent généralement par la mise en place de normes réglementaires couplées à des systèmes d'aide (MaPrimeRenov, bonus-malus automobile, prime à la casse...). Toutefois les gains d'efficacité ne peuvent être vertueux qu'à condition de maîtriser suffisamment les usages pour empêcher les effets rebond (faire en sorte, par exemple, que l'augmentation du poids des véhicules n'annule pas les gains liés à l'amélioration des performances énergétiques des moteurs thermiques comme ce fut le cas ces dernières années avec l'essor de SUV). Autrement dit, le progrès technique ne suffira pas : pour produire la plénitude de ses effets, l'efficacité énergétique doit s'accompagner d'un effort de... sobriété.

Celle-ci implique des changements d'usage, de comportement, d'organisation de nos espaces de vie ou de pratique de consommation qui engendrent une baisse des besoins. Cette stratégie peut prendre la forme d'une simple « chasse au gaspi » en s'efforçant de supprimer des usages qui ne rendent aucun service (ne pas chauffer des pièces inoccupées, éteindre les enseignes lumineuses la nuit, etc.). A l'échelle individuelle, elle peut également se traduire par des écogestes de la vie quotidienne.

Souvent jugées négligeables, ces actions individuelles peuvent avoir des effets sensibles sur la consommation globale si elles se généralisent : si 20% des Français décident de réduire d'un degré la température de chauffage, de ne pas climatiser en-dessous de 26° C, d'adopter une alimentation moins transformée ou de privilégier la réparation des appareils électroménagers plutôt que le rachat, l'effet cumulé de ces millions de micro-décisions peut être considérable. A titre d'exemple, le 4 avril 2022, lors de l'alerte Ecowatt de RTE annonçant une tension sur le réseau électrique et demandant à chacun de veiller à ses usages électriques sur une plage horaire donnée, l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire a été économisé du fait de toutes les décisions individuelles qui en ont résulté.

La sobriété peut enfin se déployer à l'échelle des modes d'organisation de notre société. Selon que nous autorisons ou non les terrasses chauffées en extérieur, que nous limitons ou non un peu plus la vitesse sur les routes, que nous développons ou non des infrastructures pour les mobilités douces et collectives, ou que nous facilitons ou non le télétravail, nos usages et les consommations énergétiques qui en résultent seront radicalement différents.

COMMENCER PAR APPLIQUER LES LOIS EXISTANTES

De nombreuses mesures de sobriété énergétique sont d'ores et déjà inscrites dans la loi mais ne sont pas respectées faute de contrôles ou de volonté suffisante. Les terrasses chauffées en extérieur sont ainsi interdites depuis le 31 mars 2022 par la loi « Climat et résilience », mais en dépit des périodes de froid qui ont suivi en avril de la même année, cette interdiction n'a donné lieu à aucune verbalisation à ce jour. De même concernant les normes de chauffage ou de climatisation des bâtiments figurant dans le code de l'énergie et qui seront longtemps restées des principes théoriques. Pour rappel, dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux, les limites supérieures de chauffage sont fixées à 19°C ; en cas d'inoccupation pendant 24 à 48h, elles tombent à 16°C et à 8°C au-delà de 48h. Pour la climatisation, la réglementation limite à 26°C la température maximale de refroidissement. S'il s'avère complexe d'appliquer ces normes dans l'habitat privé, l'Etat et les collectivités locales doivent en revanche les observer dans leurs propres bâtiments. Il sera ensuite nécessaire d'étendre cette exigence aux bureaux et aux espaces commerciaux. Des campagnes de sensibilisation des gestionnaires techniques de bâtiment (GTB) et des sanctions progressives pourraient être mises en œuvre dans ce sens.

La même question se pose en matière d'éclairage des enseignes commerciales de nuit. Depuis 2018, la loi prévoit que les enseignes commerciales soient éteintes à partir d'une heure du matin. Cette disposition a d'ailleurs été renforcée cet été par un décret qui englobe désormais les publicités lumineuses. S'il pourrait être opportun d'étendre cet horaire à 1h après la fermeture de l'enseigne et de l'appliquer également dans les gares et les aéroports ainsi qu'aux écrans publicitaires, mettre en application cette disposition serait déjà une belle avancée.

Enfin, d'autres mesures en vigueur gagneraient à être généralisées. En 2012, les pouvoirs publics ont fixé un objectif aux hypermarchés : équiper au moins 75% de leurs réfrigérateurs de portes afin de favoriser l'efficacité énergétique. Grâce aux certificats d'économies d'énergie (CEE), cette convention s'est avérée extrêmement efficace sachant que le froid représente pour les hypermarchés plus de consommation d'énergie que l'éclairage et le chauffage réunis ! Il pourrait être pertinent de viser désormais les 100%.

EXEMPLARITÉ ET LUTTE CONTRE LES CONSOMMATIONS SUPERFLUES

Pour des raisons d'exemplarité comme de pédagogie, la question des consommations superflues d'énergie doit être traitée. Si ces consommations ne représentent parfois par elles-mêmes qu'une part limitée de la demande d'énergie, les préserver découragerait tout un chacun de participer à l'effort collectif.

Ainsi, l'éclairage public des monuments pourrait être éteint lors des jours de tension. Les écrans publicitaires pourraient également être éteints non seulement la nuit mais aussi pendant les périodes de tension sur le réseau électrique (les journées orange et rouge du dispositif Ecowatt de RTE, par exemple). Un volet ciblant la consommation des infrastructures événementielles et en particulier l'éclairage, pourrait également être intégré dans la charte « 15 engagements écoresponsables » des organisateurs d'événements sportifs, pour embarquer dans la responsabilité énergétique les secteurs du sport et de la culture, grands vecteurs de liens sociaux et de normes collectives. Il pourrait être en outre intéressant de renforcer l'engagement n°2 concernant le transport des spectateurs et équipes, et d'interdire certains événements de nuit pour éviter le recours à un éclairage intensif.

ENCOURAGER LES ÉCOGESTES ET LES INCITATIONS À LA SOBRIÉTÉ

Décidé avant la guerre en Ukraine, le « bouclier tarifaire » devait être temporaire mais l'invasion de l'Ukraine a ruiné l'espoir d'une crise de courte durée. Dès lors, il se retourne contre ses créateurs : non seulement il devient de moins en moins soutenable pour les finances publiques, mais, en annihilant le signal prix, il freine l'incitation des particuliers et des professionnels aux économies d'énergie et aux investissements d'efficacité. Comment réintroduire un signal prix efficace sans pour autant faire exploser la précarité énergétique ?

Une première évidence demeure qu'il faut pouvoir sécuriser un socle minimal de consommation d'énergie correspondant aux besoins essentiels. Terra Nova a ainsi proposé une « tarification duale » de l'énergie avec un quantum de premiers kWh à un prix administré pour tous, pour sécuriser des usages essentiels. Toutefois, ce mécanisme est imparfait, tant la situation peut varier d'un ménage à l'autre (selon la situation géographique, le nombre d'occupants, le mode de chauffage, l'isolation du logement).

Alors que des mesures redistributives seront particulièrement indispensables à mesure que le bouclier tarifaire s'éteindra, une autre solution serait de renforcer le chèque énergie, de modifier sa base d'éligibilité et de le rendre convertible en numéraire pour assurer sa pleine utilisation par les ayants droit.

Lors des chocs pétroliers passés, de nouveaux tarifs avaient vu le jour chez EDF, alors en monopole, avec des tarifs différenciés par heure (les heures pleines/heures creuses que nous connaissons encore aujourd'hui) mais aussi des tarifs à « pointe mobile », comme le tarif EJP ou le tarif TEMPO, basés sur des jours de tension déclarés la veille, où les prix sont plus élevés. Ces tarifs, en extinction, représentaient un grand gisement de flexibilité pour le réseau électrique. Avec un signal clair et lisible, ils permettaient aux consommateurs d'adapter leurs comportements, d'être particulièrement vigilants les « jours de pointe » et de décaler dans le temps certains usages. A mesure que le bouclier tarifaire s'estompera, ces tarifs redeviendront économiquement justifiés, les écarts de prix entre les pics et les creux de consommation étant majeurs sur les marchés de gros. Ils gagneraient donc à être remis en avant, que ce soit via les tarifs réglementés d'EDF ou par une généralisation à l'ensemble des fournisseurs qui pourraient ainsi les proposer en s'appuyant sur le compteur Linky. Le chèque énergie pourrait d'ailleurs être abondé pour tous les ménages souscrivant à ce type de tarif, leur permettant ainsi de réaliser des économies en déplaçant leurs usages à des périodes où les tarifs sont avantageux et de payer leurs factures avec un chèque énergie abondé au titre des services rendus au réseau.

Ensuite, pour réduire au minimum les risques de délestages tournants, le dispositif Ecowatt mis en place par le transporteur d'électricité gagnerait à être généralisé. Simple et lisible, les particuliers comme les professionnels peuvent s'y inscrire pour recevoir des alertes lorsqu'il existe un risque pour les approvisionnements. Une grande campagne doit ainsi être lancée par les pouvoirs publics pour en appeler à la responsabilité de tous, particuliers et entreprises, pour souscrire à ce dispositif. Les bulletins météo des chaînes d'information pourraient intégrer une « météo de l'énergie », celle-ci étant fortement dépendante des températures, pour sensibiliser aux risques d'approvisionnement électrique.

Pour terminer, bien que le pétrole soit plus concerné par des effets prix que par des risques d'approvisionnement à court terme, un plan collectif de sobriété ne pourrait prendre tout son sens qu'en incluant des mesures sur ce qui reste encore la première énergie consommée en France. Nous proposons pour cela d'essayer de supprimer un maximum de trajets domicile-travail en mobilité thermique en favorisant le télétravail et en renforçant les mesures évitant les trajets domicile-travail à la pause méridienne (espace cuisine sur le lieu de travail, renforcement des tickets restaurants...). Les mobilités douces pourraient être également mieux encouragées en bénéficiant des mêmes aides que les véhicules de fonction, ces dernières pouvant d'ailleurs être revues pour éviter de favoriser les SUV par rapport aux citadines.

Cette crise énergétique peut être le déclencheur d'un réveil généralisé : au-delà même des urgences présentes, la lutte contre le réchauffement climatique et la recherche de la neutralité carbone en 2050 nous impose de ne plus considérer l'énergie comme une commodité infinie et sans conséquence. Comment organiser notre société pour qu'elle soit cohérente avec ces objectifs de long terme ? Pour une grande partie, la réponse tiendra dans la refonte de communs. Le collectif, que ce soit dans notre urbanisme, notre mobilité ou nos modes de consommations, joue en faveur de la sobriété et contre les fossiles. Dès lors, nos efforts de sobriété collective dans les semaines et les mois qui viennent pourraient être l'occasion d'une transformation plus durable de notre organisation sociale. Il y va de nos infrastructures de mobilité (mobilités douces, transports en communs, plus grande proximité des services du fait d'un urbanisme rénové, etc.). Il y a également de notre politique du logement où l'enjeu est notamment de maintenir constante la surface occupée par habitant et les emprises foncières (maîtrise des résidences secondaires et des logements laissés vacants, encouragement aux colocations et au partage d'appareils et de surfaces dans les immeubles, urbanisme circulaire, revue des doctrines d'urbanisme contre l'étalement urbain et pour la densification de l'habitat dans les zones périurbaines...).